

Les Sentiers de l'Estrie inc.



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Sentiers de l'Estrie inc.

Tenue le samedi 2 mai 2011 au Centre d'art d'Orford.

Étaient présents : Jean-Marie Croteau, Francine Audet, Claude Bouchard, François Larue, Marie-Germaine Guiomar, Daniel Delorme, Gilles Turgeon, Sylvie L'Heureux, Juan Carlos Porras Serrano, Claire Ducharme, Bernard Chapat, Chantal L'Espérance, Laurence Prél, Yvon Roberge, Ghislain Archambault, Norbert M. Haensel, Manon Amyot, Rolland Dionne, Suzanne Couture, Jean-Guy Coutu, Walter Enslin, Gertrud Schanne, Huguette Audet, Glenn Sheltus, Yvan Guay, Pierre Béland, Pierre Desrochers, Lucien Legault, Nicole Bertrand, Alexandre Blondeau, Jean Caron, Carole Ramsay, Gilles Bournival, Mariette Forest, Lise Gosselin, Rita Filiatrault, Jocelyne Fauteux, Thomas Dupont, Normand Labonté, Louise Turcotte, Céline Bazinet, Hélène Lebrun, Kathleen Lachapelle, Maryse Langlais, Nina Pelletier, Achille Desmarais, Soon Desmarais, Andrée Beaudry.

48 personnes présentes.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté à 14:00. Marie-Germaine Guiomar, présidente des Sentiers de l'Estrie, souhaite la bienvenue aux membres.

Résolution AGA20110507-01

Il est proposé par Gilles Turgeon, appuyé par Claude Bouchard et résolu à l'unanimité que Bernard Chapat préside l'assemblée.

Selon notre règlement général, article 6, chapitre VIII, le secrétaire de l'exécutif agit comme secrétaire aux assemblées générales.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Résolution AGA20110507-02

Il est proposé par Gilles Bournival, appuyé par Pierre Desrochers, d'adopter l'ordre du jour proposé dans l'avis de convocation.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2010

Résolution AGA20110507-03

Il est proposé par Norbert Haensel, appuyé par Lise Gosselin, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2010 tel que présenté.

Marie-Germaine Guiomar fait le suivi sur les points 10 et 12 : le projet d'accompagnement de randonnées dans les écoles a été mis en chantier et suit son cours. L'offre de cotisation à vie n'a pas été priorisé par le conseil. Les donations testamentaires n'ont pas été étudiées, faute de bénévoles ayant les compétences

pour mener le projet à terme. Le conseil n'a pas demandé d'avis sur la responsabilité des Sentiers de l'Estrie face aux opérations de secours en montagne aux États-Unis.

4. Adoption du rapport de la présidente et des actes du conseil

Marie-Germaine Guiomar présente son rapport ainsi que les actes du conseil d'administration.

Résolution AGA20110507-04

Il est proposé par Pierre Desrochers, appuyé par Sylvie l'Heureux, et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la présidente et de ratifier les actes du conseil pour l'exercice 2010 - 2011.

5. Adoption des rapports du coordonnateur et des responsables de dossiers

Les responsables de dossiers présentent leur rapport. Jean Marie Croteau (entretien), Céline Bazinet (droits de passage), Marie G Guiomar (relations avec les partenaires), Carole Ramsay (activités), Gilles Turgeon (cartes et GPS).

Plusieurs questions sont soulevées par les membres.

Des précisions sont apportées sur les relations entre la CCDN et les Sentiers de l'Estrie. Les deux organismes collaborent sur des points précis, mais ils sont indépendants.

Un membre s'interroge sur l'impact environnemental des boucles. Plus de surface est utilisée pour la marche mais les allers-retours occasionnent plus de piétinements sur un même sentier que les boucles. De plus, les randonneurs voyagent moins en automobile.

Les membres aimeraient avoir des statistiques sur les permis journaliers l'an prochain.

Résolution AGA20110507-05

Il est proposé par Normand Labonté, appuyé par Pierre Desrochers, et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du coordonnateur et des responsables de dossiers.

6. Adoption du rapport financier

Claude Bouchard, trésorier, présente le rapport financier 2010-2011.

L'année se termine avec un surplus de 1135 \$.

Plusieurs questions sont posées pour détailler certains items, notamment l'introduction d'une valeur monétaire pour le travail des bénévoles, une première à titre expérimental. Des réponses sont données.

Résolution AGA20110507-06

Il est proposé par Lucien Legault, appuyé par Hélène Lebrun, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier présenté.

7. Nomination d'un vérificateur des livres de la corporation

Résolution AGA20110507-07

Il est proposé par Claude Bouchard, appuyé par Normand Labonté, et résolu à l'unanimité de nommer Lucien Francoeur vérificateur des livres de la corporation.

8. Adoption des changements à la politique d'affiliation

Le conseil a modifié la politique d'affiliation en cours d'exercice. Selon nos règlements généraux, l'assemblée générale doit entériner ces modifications.

La teneur des modifications est présentée par Gilles Turgeon. Le coût de l'affiliation individuelle a passé de 35 \$ à 38 \$ le 1 janvier 2011. Quelques questions de clarification sont posées et des réponses sont données.

Résolution AGA20110507-08

Il est proposé par Gilles Turgeon, appuyé par Marie-Germaine Guiomar, et résolu à l'unanimité d'accepter les modifications faites à la Politique sur l'affiliation.

9. Modifications aux règlements généraux

Le conseil a modifié les règlements généraux au cours de l'année. Ces modifications sont entrées en vigueur lors de leur approbation par le conseil. Elles doivent maintenant être entérinées par l'assemblée générale.

Le texte comparatif des règlements a été placé sur le site Internet de l'organisme afin que les membres puissent le consulter. Des copies papier étaient également disponibles à l'entrée.

Gilles Turgeon présente les modifications à l'assemblée et répond aux questions.

Deux amendements sont proposés.

Amendement 1

Il est proposé par Pierre Béland et dument appuyé, de remplacer le texte du second paragraphe de l'article 3 du chapitre II par : « Les Sentiers de l'Estrie a comme objectifs principaux de permettre le déplacement en nature pour des randonnées d'un jour ou de plusieurs jours (longue randonnée) par la marche à pied avec ou sans l'aide de raquettes et de skis, et occasionnellement par d'autres activités non motorisées, afin de favoriser: ... »

Le vote est demandé sur l'amendement. 21 pour, 17 contre, 5 abstentions.

Amendement 2

Il est proposé par Lise Gosselin, et appuyé de Francine Audet, de remplacer le texte du chapitre VII, article 3, pico 3 par : « Si, selon le conseil, un administrateur s'absente fréquemment, sans motif et/ou ne participe plus aux travaux et/ou en entrave la bonne marche, cet administrateur peut être suspendu.»

Le vote est demandé sur l'amendement : Il est rejeté à majorité.

Résolution AGA20110507-09

Il est proposé par Pierre Béland, appuyé par Thomas Dupont, et résolu à l'unanimité d'adopter les modifications faites aux règlements généraux incluant l'amendement 1.

10. Défis et perspectives 2011-2012

Marie Germaine Guiomar présente les orientations prises par le conseil.

L'assemblée félicite le conseil pour son administration et les orientations prises.

11. Élection des membres du conseil d'administration

Résolution AGA20110507-10

Il est proposé par Pierre Desrochers, appuyé par Lucien Legault, et résolu à l'unanimité de nommer Bernard Chaput président d'élection.

Résolution AGA20110507-11

Il est proposé par Pierre Desrochers, appuyé par Jean-Marie Croteau, et résolu à l'unanimité de nommer Gilles Turgeon secrétaire d'élection.

Trois membres du présent conseil sollicitent un renouvellement de mandat : Marie-Germaine Guiomar, Glenn Sheltus et Claude Bouchard.

M. Richard Cooke nous a fait connaître à l'avance son intention de se porter candidat lors de cette élection. Son courriel est lu par Marie-Germaine Guiomar.

Nos règlements prévoient que le conseil doit être composé d'au plus 9 personnes.

Le président d'élection explique la règle de mise en candidature aux membres. Ceux-ci font plusieurs mises en candidature.

	Est proposé par...	...appuyé par
Marie-Germaine Guiomar	Sylvie l'Heureux	Lise Gosselin
Glenn Sheltus	Norbert Haensel	Normand Labonté
Claude Bouchard	Lucien Legault	Marie-Germaine Guiomar
Richard Cooke	Marie-Germaine Guiomar	Gilles Turgeon
Hélène Lebrun	Daniel Delorme	Suzanne Couture
Maryse Langlais	Daniel Delorme	Marie-Germaine Guiomar

Le président demande ensuite à chacun s'il accepte ou non sa mise en candidature.

Richard Cooke	A manifesté son accord à l'avance
Maryse Langlais	Refuse
Hélène Lebrun	Refuse
Claude Bouchard	Accepte
Glenn Sheltus	Accepte
Marie-Germaine Guiomar	Accepte

Comme personne ne demande le vote, les personnes qui acceptent leur nomination sont élues par acclamation.

12. Varia

Résolution AGA20110507-12

Il est proposé par Marie-Germaine Guiomar, appuyé par Claude Bouchard et résolu à l'unanimité de décerner le statut de membre à vie à Mme Lise Gosselin et à M. Pierre Desrochers qui ont été présidents des Sentiers de l'Estrie dans le passé.

Plusieurs suggestions sont faites par les membres pour la prochaine année :

1. Négocier un « Passeport Montagnes Vertes » familial avec les partenaires ACA et PENS.
2. Négocier avec les municipalités pour qu'elles paient une partie des cotisations de leurs citoyens.
3. Rencontrer les maires et les conseils municipaux pour les sensibiliser à la différence entre des sentiers improvisés par les citoyens et les sentiers entretenus par un gestionnaire.
4. Faire connaître le Sentier de l'Estrie aux conseillers des boutiques de sport. Lucien Legault offre son aide dans ce dossier.
5. Thomas Dupont, membre d'un club de plein-air de l'Université de Sherbrooke, nous offre de discuter d'un partenariat.
6. Les suggestions faites l'an passé, en particulier les dons testamentaires, sont encore pertinentes pour les membres.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 17:23.

Résolution AGA20110507-13

- *Il est proposé par Pierre Desrochers, appuyé par Gilles Turgeon et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.*

Bernard Chaput
Président de l'assemblée

Gilles Turgeon
Secrétaire de l'assemblée